



Communication commune FNTF – SCOPBTP

La Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTF) et la Fédération SCOPBTP ont décidé de se rapprocher à l'unanimité de leurs instances respectives depuis le 1^{er} octobre et le 24 mars 2020.

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses 12 Fédérations Régionales, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300 000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes.

Acteur historique de la branche des travaux publics, la Fédération des SCOP du BTP (Fédération SCOPBTP) a vu récemment son rôle et ses prérogatives remis en cause du fait de l'application de la réforme de la représentativité patronale laissant ainsi les sociétés coopératives et participatives ayant une activité de travaux publics sans représentation propre, notamment dans le cadre des négociations sociales.

Ce rapprochement au service de la profession des travaux publics prend la forme d'une adhésion de la Fédération SCOPBTP à la FNTF et a pour but de garantir une action toujours plus performante et d'unir nos voix dans la défense des intérêts des entrepreneurs de travaux publics tout en veillant au respect des spécificités et atouts de nos entreprises.

Si les deux organisations professionnelles disposent de leurs propres réseaux de Fédérations régionales, elles pourront dorénavant travailler ensemble pour représenter et défendre les intérêts de tous les entrepreneurs de travaux publics, quel que soit leur statut.

Concrètement, l'adhésion de la Fédération SCOPBTP à la FNTF sera « globale » ce qui signifie que toutes les SCOP ayant une activité de travaux publics et cotisant préalablement à l'une des deux fédérations seront désormais adhérentes à la FNTF, à la Fédération SCOPBTP et à leurs réseaux respectifs sans qu'aucune cotisation supplémentaire ne soit appelée. Il s'agit d'une double adhésion pleine et entière donnant accès de fait à l'ensemble des services qui peuvent être proposés par les deux organisations.

Assurés que la FNTF saura puiser dans le regard et l'expérience différente des SCOP pour renforcer ses actions au service de toutes les entreprises de travaux publics, les deux organisations comptent désormais sur leur réseau et leurs entreprises respectives pour faire vivre au quotidien ce rapprochement gagnant.


Bruno CAVAGNE
Président de la FNTF


Charles-Henri MONTAUT
Président de la Fédération des
SCOP du BTP